

Présentation et cahier des charges de l'initiation à la recherche

Masters M.E.E.F.

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

- ✓ Mention Premier degré
- ✓ Mention Second degré
- ✓ Mention Encadrement éducatif

Inspé de l'académie de Limoges

2023-2024

Table des matières

| | |
|--|---|
| Présentation générale | 1 |
| Cadrage de l'initiation à la recherche | 2 |
| Master 1 MEEF : Travail Encadré d'Initiation à la Recherche (TEIR) | 2 |
| Master 2 MEEF : Travail encadré de recherche (TER) | 4 |
| Les personnes ressource | 5 |
| Un espace MOODLE « Initiation à la recherche » | 6 |
| La bibliographie | 6 |
| La soutenance | 7 |
| Annexe : Fonctionnement des séminaires de recherche du premier degré | 8 |

Présentation générale

Objectif : former à et par la recherche

Dans le dispositif de formation pensé par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) de l'académie de Limoges, l'initiation à la recherche constitue un temps fort de construction de compétences professionnelles. Deux objectifs prioritaires structurent ce module : d'une part l'acculturation des étudiants au monde de la recherche et à ses méthodes, et d'autre part l'exploration d'un problème professionnel grâce aux outils de la recherche. L'importance des méthodes de recherche et de leur validité est réelle pour la formation des enseignants. En effet, cette initiation aux méthodes vise à garantir la vigilance vis à vis des documents qui circulent dans le monde éducatif et des conclusions souvent hâtives tirées d'innovations locales ou régionales dont le contrôle reste améliorable.

L'initiation à la recherche constitue bien un premier pas dans la recherche pour les étudiants. Le module est conçu pour que ces derniers mettent en pratique les outils et méthodes de la recherche sur une problématique particulière. Des enseignants experts des problématiques travaillées pourront encadrer et/ou participer aux séminaires mis en place.

Le module d'initiation à la recherche a également comme objectif prioritaire d'explorer un problème de la pratique. Dès les stages de pratique accompagnée du S1 et du S2, les étudiants seront invités à identifier et délimiter un problème de la pratique, qu'il s'agisse d'un problème précis de gestion de la classe ou du CDI ou bien d'un problème de mise en œuvre didactique ou pédagogique de certains éléments constitutifs des instructions officielles. Avec les outils de la recherche, ils exploreront théoriquement ce problème pratique pour dégager une problématique. En deuxième année, la pratique régulière en stage permettra d'explorer les mises en œuvre pédagogiques et didactiques de cette problématique pour aboutir à des résultats ayant une valeur scientifique et professionnelle. Le module d'initiation à la recherche s'inscrit donc résolument dans le cadre de la construction de compétences professionnelles par la recherche. La construction de ces compétences s'appuie ainsi véritablement sur les outils, les méthodes et les résultats des recherches. Le recours aux outils de la recherche permet de dépasser un simple recul sur la pratique qui n'aboutirait qu'à une construction fragile de compétences. De plus, il s'agit ici d'affirmer la construction de compétences étayée sur des résultats de la recherche en train de se faire.

Enfin, l'initiation à la recherche pourrait se résumer par la citation suivante de Pierre Joliot (professeur au Collège de France et membre de l'Académie des sciences de France et des États-Unis) :

La recherche doit avant tout être un jeu et un plaisir. (...) J'ai appris que les obstacles ne se franchissent pas en force mais au contraire en contournant les difficultés, en essayant de multiples voies d'approche et en faisant preuve du maximum de fantaisie, en d'autres termes, en « jouant » avec le problème posé¹.

¹ Pierre Joliot. *La recherche passionnément*. Paris : Odile Jacob. 2001. p. 21.

Cadrage de l'initiation à la recherche

Afin de rendre le travail de recherche et de réflexion à la fois plus aisé et plus formateur, une organisation sur les deux années est prévue de manière à faciliter la tâche de l'étudiant, et non à l'alourdir (cf. Fonctionnement en séminaires de recherche dans le master MEEF Premier degré en annexe). L'initiation à la recherche s'articule de manière logique sur les deux années du Master et doit permettre la rédaction d'un mémoire ou d'un article de recherche à visée professionnalisante. Un cadrage a été établi, dans lequel les objectifs et descriptifs explicites de l'enseignement ainsi que le type d'évaluation sont détaillés.

Master 1 MEEF : Travail Encadré d'Initiation à la Recherche (TEIR)

Semestre 1

Mots clés : méthodologie de la recherche ; bibliographie ; référence scientifique ; problématique

Objectif de l'enseignement :

- Identifier l'information scientifique et connaître ses modalités de production et de diffusion ;
- Faire une recherche bibliographique scientifique de façon autonome ;
- Lire et synthétiser un texte scientifique ;
- Envisager une ou deux méthodologies en la/les justifiant par rapport au sujet de recherche ;
- Savoir utiliser un logiciel de référencement de la bibliographie (ex : Zotero).

Descriptif explicite de l'enseignement :

Découverte des méthodologies de la recherche et des outils bibliographiques. Apprendre à :

- Identifier l'information scientifique ;
- Résumer et commenter une référence ;
- Préciser la démarche suivie pour l'étude bibliographique ;
- Confronter les lectures du point de vue des méthodologies utilisées et résultats obtenus en se positionnant pour aller vers une problématique choisie et une méthodologie spécifique ;
- Aboutir à une amorce de problématique en lien avec le cadre théorique (fin S1 ou début S2).

Compétences professionnelles travaillées/observées :

| | | |
|------|--|-----------------|
| CC7 | <i>Maîtriser la langue française à des fins de communication</i> | <i>Niveau 2</i> |
| CC8 | <i>Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</i> | <i>Niveau 2</i> |
| CC9 | <i>Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier</i> | <i>Niveau 1</i> |
| CC14 | <i>S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</i> | <i>Niveau 1</i> |

Évaluation envisagée :

Une bibliographie commentée (résumé et commentaires de chaque référence, dire en quoi la référence est intéressante pour le sujet et se positionner par rapport à la référence).

Semestre 2

Mots clés : méthodologie de la recherche ; bibliographie ; problématique ; situations scolaires.

Objectif de l'enseignement :

- Croiser des textes scientifiques (convergents, divergents, complémentaires) ;
- Choisir une méthodologie et l'argumenter ;
- Elaborer et écrire un protocole de recherche ;
- Illustrer avec des situations en lien avec le terrain ;
- Présenter sa recherche d'une manière synthétique et argumentée.

Descriptif explicite de l'enseignement :

- Détermination de la problématique précise du sujet (début du S2) ;
- Reprendre la bibliographie, faire un état de l'art, choisir un cadre théorique, préciser le positionnement des différents auteurs par rapport au sujet ;
- Projection et justification de la méthodologie envisagée ;
- Identification et observation, sur le terrain, de situations en lien avec la problématique de recherche (éventuelle première collecte de données articulée avec le SOPA) ;
- Définition du protocole de recherche - protocole d'observation, expérimental, pédagogique.

Compétences professionnelles travaillées/observées :

| | | |
|------|---|----------|
| CC2 | <i>Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</i> | Niveau 2 |
| CC7 | <i>Maîtriser la langue française à des fins de communication</i> | Niveau 3 |
| CC8 | <i>Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</i> | Niveau 2 |
| CC9 | <i>Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier</i> | Niveau 2 |
| CC14 | <i>S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</i> | Niveau 2 |

Évaluation envisagée :

- Production d'un document rédigé présentant la problématique finalisée et la méthodologie envisagée en lien avec la littérature étudiée.
- Illustrer avec des situations en lien avec le terrain.
- **Présentation orale sous forme de séminaire avec la présence de tous les étudiants (10 minutes de présentation et 10 minutes d'échange).**

Master 2 MEEF : Travail encadré de recherche (TER)

Semestre 3

Mots clés : méthodologie de la recherche ; problématique ; situations scolaires ; protocole de recherche ; résultats de recherche.

Objectif de l'enseignement :

- Organiser sa pensée ;
- Confronter un recueil de données au projet initialement conçu ;
- Adopter une démarche progressive et cohérente dans la présentation des étapes de la recherche.

Descriptif explicite de l'enseignement :

Mise en forme des premières étapes de la recherche : présentation finalisée de l'état de l'art, description concrète du cadre théorique et de la méthodologie retenus, du protocole déployé et des expérimentations menées, présentation des résultats obtenus et ébauche d'analyse.

Compétences professionnelles travaillées/observées :

| | | |
|------|--|-----------------|
| CC7 | <i>Maîtriser la langue française à des fins de communication</i> | <i>Niveau 3</i> |
| CC8 | <i>Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</i> | <i>Niveau 3</i> |
| CC14 | <i>S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</i> | <i>Niveau 3</i> |

Évaluation envisagée :

Contrôle continu, rapport d'étape à rendre : définir 2 ou 3 étapes d'élaboration de l'écrit de recherche.

Semestre 4

Mots clés : méthodologie de la recherche ; résultats de recherche ; lien recherche-terrain.

Objectif de l'enseignement :

- Analyser, interpréter et discuter scientifiquement les données recueillies ;
- Finaliser un écrit présentant les résultats de la recherche (rédiger en recourant à des modalités d'expression scientifique, sans dogmatisme) ;
- Présenter oralement le travail de recherche et le défendre :
 - * Tirer profit du temps long pour revenir sur le protocole initial et donc éclairer sa pratique à partir d'une réflexion théorique ;
 - * Remettre (éventuellement) en question ses certitudes initiales et ses méthodes de réflexion et connaître les limites de la recherche menée ;
 - * Formuler avec clarté les éléments d'interface entre une réflexion théorique sur le long terme et la résolution de problèmes concrets et envisager la portée de la recherche menée ;
 - * Elargir la recherche à d'autres questions reliées au métier et réinvestir les acquis de formation initiale dans la résolution ou l'appréhension de problématiques nouvelles (en lien avec l'oral 2 du concours de recrutement) ;
 - * Adopter une attitude scientifique à l'oral (posture critique, modalité d'expression non dogmatique, attitude honnête et de maîtrise face aux questions...).

Descriptif explicite de l'enseignement :

- Accompagnement de la finalisation du mémoire et préparation de sa soutenance ;
- Lien entre l'analyse des résultats et le terrain ;
- Analyse critique des résultats obtenus (ce à quoi on s'attendait, ce qui contredit les hypothèses, pourquoi...) sans oublier de préciser les limites de la méthodologie, les biais liés à la collecte de données ou au contexte ou encore la représentativité de l'échantillon, les faiblesses de l'étude menée et les éventuels recours ou remédiations qu'on proposerait.

Compétences professionnelles travaillées/observées :

| | | |
|------|---|----------|
| CC2 | <i>Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</i> | Niveau 4 |
| CC7 | <i>Maîtriser la langue française à des fins de communication</i> | Niveau 4 |
| CC8 | <i>Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</i> | Niveau 3 |
| CC9 | <i>Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier</i> | Niveau 3 |
| CC14 | <i>S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</i> | Niveau 4 |

Évaluation envisagée :

Rendu du Travail encadré de recherche et sa soutenance.

Modèle mémoire : <https://support.unilim.fr/publications-et-redaction/depot-et-modeles-de-documents/telecharger-un-modele-de-document/#3>

Les personnes ressources

Les étudiants ne sont pas seuls pour mener à bien ce travail. Non seulement une habitude de collaboration avec leurs pairs sera mise en place, mais conformément aux textes, pour conduire leur recherche et élaborer leur mémoire, ils bénéficient de l'encadrement pédagogique d'enseignants-chercheurs ou chercheurs et, dans le cadre de leur stage, du suivi de professionnels de terrain. La jonction terrain-recherche apparaît clairement. Par conséquent, plusieurs personnes ressources, ayant chacune des missions clairement définies, accompagneront l'étudiant dans son initiation à la recherche et dans sa réflexion sur sa pratique.

L'enseignant chercheur référent :

L'étudiant bénéficiera de la formation à la recherche dispensée par un enseignant chercheur référent. Il pourra répondre aux questions générales d'ordre méthodologique des étudiants.

Le directeur de mémoire :

Il a été choisi parmi les enseignants de l'Inspé et d'autres composantes souhaitant encadrer des étudiants dans leur initiation à la recherche. Il accompagne l'étudiant dans les différentes étapes de son initiation et discute avec lui de l'articulation de sa recherche avec la réalité du terrain. Il suit également la rédaction du mémoire ou de l'article, et participe à sa soutenance.

Le référent Inspé de l'étudiant :

Le référent Inspé peut être le directeur du mémoire et sera consulté en tant que professionnel de la formation. Il suit avec le stagiaire les différentes étapes de la rédaction du mémoire. Il engage le stagiaire à s'inscrire dans une démarche d'amélioration de sa pratique et de formation tout au long de la vie, en particulier par la fréquentation des travaux et des résultats de la recherche. Il a un rôle de soutien du travail d'initiation à la recherche.

Le tuteur de terrain :

Le tuteur de terrain est un enseignant expérimenté reconnu pour ses compétences didactiques et pédagogiques, son engagement dans le système éducatif. Il a un rôle de soutien du travail d'initiation à la recherche. Des discussions concernant la pratique pourront nourrir la réflexion engagée dans le travail d'initiation à la recherche : le stagiaire doit savoir tirer profit de son expertise professionnelle, et pourra lui faire part de ses lectures théoriques, sans pour autant attendre une validation à ce sujet.

Les personnels de la médiathèque de l'Inspé et du SCD en général :

Ils guideront les étudiants dans leurs recherches dans les fonds documentaires ainsi que dans les bases de données bibliographiques.

Quoi qu'il en soit, vous restez les seuls maîtres de vos travaux. C'est à vous d'avancer, de solliciter telle ou telle autre personne au moment où vous en avez besoin. Vous devez progressivement gagner en autonomie mais vous devez aussi savoir vous appuyer sur les forces disponibles.

Un espace MOODLE « Initiation à la recherche »

Dans l'environnement numérique de travail Moodle de l'Inspé de l'académie de Limoges, un espace est entièrement consacré à l'initiation à la recherche. Y sont déposés tous les documents généraux concernant la recherche. Le « Forum – Recherche » est aussi activé. Les étudiants pourront l'utiliser pour poser des questions susceptibles d'intéresser les autres étudiants.

La bibliographie

La bibliographie doit respecter les normes fixées par le SCD. Le fichier est disponible sur Moodle dans la rubrique "Bibliographie".

Une formation à Zotero, logiciel libre de gestion de vos références bibliographiques disponible au téléchargement sur www.zotero.org, est prévue dans le cadre des séminaires méthodologiques.

La soutenance

Une soutenance individuelle est prévue à la fin de chaque année de master MEEF (**M1 et M2**). Le jury de soutenance est composé d'au moins deux personnes, le directeur de recherche et un autre membre. Ce jury doit être composé d'au moins un enseignant chercheur ou docteur.

Les modalités de soutenance seront communiquées par les responsables de formation, notamment le temps alloué à la présentation et le temps alloué aux échanges avec le jury en master 2.

A noter qu'un support de présentation est obligatoire en M1 et en M2.

À la fin de la soutenance, l'année de master 2, les membres du jury devront aussi se prononcer sur la possibilité de mettre en ligne le travail d'initiation à la recherche. Le cas échéant, il pourra rejoindre l'ensemble des mémoires de l'université de Limoges consultables au même titre que les thèses de doctorat.

Annexe : Fonctionnement des séminaires de recherche du premier degré

La première année est consacrée à l'entrée dans une démarche de recherche, à l'élaboration d'une problématique de recherche appuyée sur des situations concrètes d'enseignement/apprentissage.

- ✓ Pour ce faire, des cours de méthodologie de la recherche et des interventions sur les ressources à la disposition des étudiants sont proposés au tout début de l'année, dès le semestre 1.
- ✓ Les séminaires de recherche vont ensuite structurer l'avancée du travail d'initiation à la recherche dès le S1, pendant le S2 et le S3, pour se terminer pendant le S4.

Chaque séminaire est inscrit dans une discipline, un champ disciplinaire de l'école primaire ou bien en formation transversale. Il est dirigé par un formateur ou une formatrice de l'un ou l'autre des trois sites de l'Inspé. D'autres formateurs de terrain ou de l'Inspé pourront intervenir ponctuellement dans le séminaire.

Le séminaire est centré sur une thématique particulière. **La liste des thématiques proposées aux étudiants de M1 est établie et diffusée dès la rentrée.**

Les séminaires regroupent un nombre arrêté d'étudiants en M1, 8 en 2021-2022. Ces séminaires sont intersites et ont lieu à distance. Les étudiants doivent s'inscrire dans l'un des 14 séminaires proposés en M1 via Moodle.